

2007

UNE
RÉTROSPECTIVE



Table des matières

Mot du président.....	1
Mot du directeur général	2
Notre organisation.....	3
Le Fonds local d'investissement.....	5
La Mesure de soutien au travail autonome et l'aide financière directe aux organismes locaux.....	6
Le Fonds Jeunes Promoteurs	7
Le Fonds de développement de l'économie sociale	8
Le mentorat d'aires.....	9
La Politique nationale de la ruralité.....	11
La promotion touristique	13
L'équipe du CLD en 2007	15
Nos sites Internet.....	16

Mot du président

Au cours de l'exercice 2007, le CLD de Beauce-Sartigan s'est de nouveau distingué par les résultats de ses interventions auprès des entrepreneurs et ses investissements directs dans les entreprises locales. C'est donc avec plaisir que je vous présente le rapport d'activités de notre organisation pour cette période.

Au 31 décembre 2007, le CLD a investi plus de 488 000 \$ dans 31 entreprises de la MRC de Beauce-Sartigan grâce à ses propres programmes financiers. Cette implication financière directe a, à son tour, soutenu des investissements de 5 078 889 \$ des entrepreneurs dans notre économie et permis la création de 54 nouveaux emplois en plus d'en consolider 84 autres. De plus, durant l'année 2007, le CLD a rencontré plus de 65 personnes pour du soutien technique dans le démarrage de leur entreprise, et ce, sans qu'aucune aide financière ne soit accordée au promoteur pour la réalisation de leur projet.

Au-delà de l'aspect purement économique, le CLD s'est aussi distingué en mettant sur pied un service de mentorat d'aires, un fonds de crédit communautaire, en continuant à soutenir les communautés rurales de la MRC dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité, en poursuivant notre collaboration avec les CLD de Nouvelle-Beauce et Robert-Cliche en ce qui concerne la promotion touristique de notre région et en mettant sur pied un vaste exercice de consultation auprès des principaux intervenants socioéconomiques de notre territoire dans le cadre de la rédaction du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi 2008-2013.

En 2008, parmi les projets que nous entreprendrons, la mise en œuvre du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi sera assurément le plus important. Nul ne doute qu'avec sa réalisation, suite à la formation et la consultation de différentes tables de concertation locales, le CLD jouera un rôle encore plus important dans le développement économique et social de notre MRC. De plus, cette année, nous ferons le lancement officiel de notre Fonds de crédit communautaire ainsi que le lancement de notre site Internet. Avec ces deux nouveaux services, le CLD sera encore plus présent au sein de la communauté.

En terminant, j'aimerais remercier tous mes collègues du conseil d'administration, du comité exécutif et du comité consultatif en tourisme, nos employés et nos partenaires pour leur dévouement et de leur implication indéfectible dans le développement économique et social de notre MRC.



Richard Busque

Mot du directeur

C'est avec fierté que je vous présente aujourd'hui le rapport annuel concernant les activités du CLD de Beauce-Sartigan en 2007. Comme le veut la tradition, vous y trouverez le résumé de nos actions les plus importantes auprès des entrepreneurs de notre MRC, que ce soit pour nos services de soutien technique ou de soutien financier.

L'année 2007, la dixième de notre existence, s'est avérée être une année exceptionnelle pour notre organisation.

Parmi nos projets les plus importants que nous avons réalisés, je vous rappelle :

- l'évaluation de notre gestion par une firme externe, Raymond Chabot, dont les conclusions se sont avérées plus que positives pour nous;
- la réalisation du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi que nous avons complété après un important processus de consultation qui s'est déroulé de juin à décembre et un colloque de priorisation régional à la fin de l'année. Cela nous aura permis de montrer notre dynamisme et notre capacité de bien travailler avec les gens et les organismes de notre communauté;
- l'embauche de ressources humaines expérimentées pour pourvoir aux postes prévus à notre nouvel organigramme;
- le nombre élevé de projets réalisés dans le cadre de nos services financiers, en particulier en ce qui concerne le Fonds Jeunes Promoteurs.

Tous ces résultats sont le fruit du travail de notre équipe. Je tiens à remercier tous les employés du CLD de Beauce-Sartigan pour leurs efforts et leur implication dans l'atteinte de nos objectifs.

Je désire remercier les administrateurs et, plus particulièrement le président, Richard Busque, de la confiance que vous nous avez manifestée au cours de l'année. Sans elle, nous ne pourrions aujourd'hui vous présenter ces résultats.



Jean Breton

Notre organisation

Le CLD de Beauce-Sartigan est responsable d'élaborer et de mettre en œuvre différents services et mesures d'aide financière pour le développement d'entreprises et le soutien aux projets de développement local. Ces mesures s'inscrivent dans le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE). Elles peuvent porter sur le développement d'entreprises par de jeunes entrepreneurs, le développement d'entreprises de l'économie sociale, la diversification des activités économiques du territoire ainsi que l'appui spécifique aux milieux ruraux.

Le CLD offre des services de première ligne d'accompagnement et de soutien technique ou financier auprès des entrepreneurs de la MRC de Beauce-Sartigan. Ces entrepreneurs peuvent être des individus, des groupes d'individus ou des entreprises d'économie sociale.

Ces services comprennent notamment :

- la formation en entrepreneuriat;
- les services de consultation, d'orientation et de référence;
- l'accompagnement et le suivi des entrepreneurs et des entreprises, notamment par le service de mentorat d'aînés;
- l'aide à la réalisation de plan d'aînés, incluant la recherche de financement;
- la référence à des services plus spécialisés, tels les services en matière d'exportation ou de développement technologique;
- l'animation, l'accompagnement ainsi que le soutien technique et financier des communautés rurales dans la réalisation de projets structurants par le biais de la Politique nationale de la ruralité en collaboration avec la MRC de Beauce-Sartigan;
- l'aide financière directe aux entrepreneurs, principalement par le biais du Fonds local d'investissement, du Fonds Jeunes Promoteurs, du Fonds de développement de l'économie sociale, de la SOLIDE et, finalement, le soutien technique et financier aux travailleurs autonomes par le biais de la Mesure de soutien au travail autonome (STA) d'Emploi Québec.

Depuis mai 2006, le CLD est également responsable de la promotion touristique de la MRC de Beauce-Sartigan et de la gestion de la Maison du tourisme de Saint-Georges. Nous assurons également la promotion de la Beauce en collaboration avec les CLD de Nouvelle-Beauce et Robert-Cliche.



Les affaires du CLD sont gérées par un conseil d'administration composé de représentants élus par les membres des différents collèges électoraux.

En 2007, les personnes suivantes composaient le conseil d'administration:

Collège électoral	Administrateur
Aires/Secteur primaire	Martin Poulin
Aires/Secteur secondaire	Marcel Loignon
Aires/Secteur tertiaire	Jean-Guy Jacques
Aires/Secteur tertiaire moteur	Félix Lachance
Centre local d'emploi de Saint-Georges	Lyne Bourque
Centre local de développement de Saint-Georges	Jean Breton
Communautaire et économie sociale	Guy Dubé
Condition féminine	Nadia Tremblay
Coopératif	Richard Busque
Député de Beauce-Sud	Claude Morin
Éducation	André N. Poulin
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation	Charles Montour
MRC de Beauce-Sartigan	Gabriel Giguère
MRC de Beauce-Sartigan	Herman Bolduc
MRC de Beauce-Sartigan	Jean-Marc Paquet
Santé	Michel Bernard
Toutisme	Neil Mathieu
Travailleurs	Roch Lessard

et les personnes suivantes le comité exécutif:

Poste	Administrateur
Président	Richard Busque
Vice-Président	Jean-Marc Paquet
Siège no 1	Gabriel Giguère
Siège no 2	Jean-Guy Jacques
Siège no 3	Neil Mathieu
Siège no 4	Roch Lessard
Siège no 5	Roger Carrette

Le Fonds local d'investissement

Le Fonds local d'investissement représente le principal outil financier du CLD de Beauce-Sartigan. Il lui permet d'apporter une aide au démarrage et à l'expansion d'entreprises, incluant les entreprises de l'économie sociale.

Ce fonds aide le CLD à intervenir directement dans des entreprises au moyen de prêt non garanti d'un montant maximum de 35 000 \$, à un taux d'intérêt très avantageux (taux préférentiel + 1 %) et d'une durée maximale de 60 mois.

Toutes entreprises en démarrage ou en expansion, y compris celles de l'économie sociale, dont les objets s'inscrivent dans les orientations de la politique d'investissement du CLD, y sont admissibles.

Ce fonds permet le financement des dépenses suivantes :

- les dépenses en capital telles que terrain, bâtisse, équipement, machinerie, matériel roulant, frais d'incorporation et toute autre dépense de même nature, à l'exception des dépenses d'achalandage;
- l'acquisition de technologies, de logiciels ou progiciels, de brevets et toute autre dépense de même nature excluant les activités de recherche et développement;
- les besoins de fonds de roulement se rapportant strictement aux opérations de l'entreprise calculés pour la première année d'exploitation.

Au cours de l'année, le personnel du CLD a collaboré à la rédaction de plus de 18 projets d'entreprises pour lesquels une demande de financement a été déposée dans le cadre du Fonds local d'investissement du CLD. De ce nombre, les administrateurs en ont accepté 11 et accordé plus de 320 000 \$ en prêts. Cette aide financière a soutenu à son tour des investissements totaux de 4 480 241 \$, la création de 29 nouveaux emplois et la consolidation de 67 autres.

Entreprise	Localité	Montant accordé
9716-7566 Québec inc.	Saint-Martin	10 000 \$
Distribution Éric Lapointe	Saint-Honoré-de-Shenley	35 000 \$
Fenêtres Altek	Notre-Dame-des-Pins	35 000 \$
Ladar	Saint-Gédéon-de-Beauce	25 000 \$
Les Auvents beaucerons	Saint-Georges	35 000 \$
Navigation Québec	Saint-Éphrem-de-Beauce	10 000 \$
Piscines Bel-Eau	Saint-Georges	25 000 \$
Produits Macafa	La Guadeloupe	30 000 \$
Résidence Marie-Pier	Saint-Côme-Linière	50 000 \$
Services Pro Plus	Saint-Georges	30 000 \$
Textiles Vol	Saint-Georges	35 000 \$

La Mesure de soutien au travail autonome

La Mesure de soutien au travail autonome vise à fournir aux travailleurs autonomes de l'aide, sous forme d'encadrement, de conseils techniques et de soutien financier, durant l'élaboration et la mise en place de leurs projets d'affaires. Elle est le fruit d'une collaboration avec le Centre local d'emploi de Saint-Georges. Le soutien financier est versé directement par Emploi Québec aux travailleurs autonomes acceptés.

En 2007, le CLD a accepté 23 nouveaux projets dans le cadre de cette mesure ce qui, selon nos estimations, a généré plus de 260 000 \$ d'aide directe aux travailleurs autonomes de Beauce-Sartigan.

L'aide financière directe aux organismes locaux

À chaque année depuis sa fondation en 1998, le CLD supporte financièrement plusieurs organismes de la MRC dans la réalisation d'activités.

Cette aide financière non remboursable est puisée à même son budget de fonctionnement. Il s'agit du plus important fonds de ce genre parmi les CLD en Chaudière-Appalaches.

En 2007, le CLD a soutenu financièrement les 9 organisations suivantes pour un montant total de près de 40 000 \$:

- Foire de l'emploi de Beauce-Etchemin;
- Exposition agricole de Beauce;
- Fédération de l'UPA de la Beauce;
- La Fête nationale du Québec à Saint-Côme-Linière;
- Colloque de l'Association des communicateurs municipaux du Québec à Saint-Georges;
- Festival de bateaux dragons de Saint-Georges;
- Festival beauceron de l'érable;
- Gala de l'entreprise beauceronne;
- Grand prix cycliste de Beauce.

Le Fonds Jeunes Promoteurs

Le Fonds Jeunes Promoteurs a pour objectif d'aider les jeunes entrepreneurs de la MRC de Beauce-Sartigan à créer leur première ou deuxième entreprise en les soutenant financièrement au moyen d'une subvention d'un montant maximum de 7 500 \$.

Pour y être admissibles, les candidats doivent être âgés de 18 à 35 ans et doivent s'engager à travailler à temps plein dans leur entreprise en plus de créer deux emplois à temps plein au cours des deux premières années d'existence de leur entreprise.

Un service d'accompagnement ainsi qu'une aide financière non remboursable à la formation de 1 000 \$ sont aussi offerts aux entrepreneurs dont le projet a été retenu.

En 2007, nous avons collaboré à la rédaction de 26 plans d'affaires de jeunes entrepreneurs. Les administrateurs ont autorisé des investissements de 130 000 \$ dans 17 nouvelles entreprises de la MRC. Cette aide financière a soutenu des investissements totaux de 3 018 389 \$, la création de 48 nouveaux emplois et la consolidation de 54 autres emplois.

Entrepreneur	Municipalité	Montant
Anne Lessard	Saint-Georges	7 500 \$
Chantal Maheux	Saint-Georges	7 500 \$
Charles Gilbert	Saint-Côme-Linière	7 500 \$
Claude Bilodeau	Saint-Georges	7 500 \$
Dany Veilleux	Saint-Honoré-de-Shenley	7 500 \$
David Quirion	Saint-Martin	7 500 \$
Emmanuel Girard	Saint-Georges	7 500 \$
Éric Lachance	Saint-Gédéon	7 500 \$
Éric Lapointe	Saint-Honoré-de-Shenley	7 500 \$
Francis Bédard	Saint-Évariste-de-Forsyth	7 500 \$
Jean-Marc Paquin	Saint-Georges	7 500 \$
Jean-Philippe Bourque	Saint-Benoît-Labre	7 500 \$
Katy Bédard	Saint-Éphrem-de-Beauce	7 500 \$
Marc-Antoine	Saint-Côme-Linière	7 500 \$
Marie-Pier Blais	Saint-Côme-Linière	7 500 \$
Nancy Drouin	Saint-Georges	2 500 \$
Nathalie Jean	La Guadeloupe	7 500 \$
Sanika Paquet	Saint-Georges	7 500 \$

Le Fonds de développement de l'économie sociale

L'économie sociale est un concept qui combine deux termes qui sont parfois mis en opposition : économie et sociale.

Le terme « économie » renvoie à la production concrète de biens ou de services ayant l'entreprise comme forme d'organisation et contribuant à une augmentation nette de la richesse collective. Quant à lui, le terme « sociale » réfère à la rentabilité sociale et non purement économique de ces activités.

Pris dans son ensemble, le domaine de l'économie sociale regroupe l'ensemble des activités et organismes, issus de l'entrepreneuriat collectif, qui s'ordonnent autour des principes et règles de fonctionnement suivants :

- l'entreprise de l'économie sociale a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits et viser le rendement financier;
- elle a une autonomie de gestion par rapport à l'État;
- elle intègre dans ses statuts et ses façons de faire un processus de décision démocratique impliquant usagères et usagers, travailleuses et travailleurs;
- elle défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et revenus;
- elle fonde ses activités sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective.

Le Fonds de développement de l'économie sociale du CLD vise l'amélioration de la qualité de vie de la population par le soutien de projets à caractère social, fondés sur la production de biens et de services qui ne sont pas présentement offerts par le secteur public ou traditionnel et qui s'appuient sur une démarche formelle tout en tendant vers l'auto-financement.

Au cours de l'année, le CLD a accordé 38 000 \$ en subventions dans le cadre de ce Fonds. Cette aide financière a soutenu des investissements totaux de 43 500 \$, la création de 3 nouveaux emplois et la consolidation de 7 autres.

Entreprise	Localité	Montant accordé
Jeunes agriculteurs de Beauce	Saint-Georges	6 500 \$
Ressourcerie de Beauce-Sartigan	La Guadeloupe	31 500 \$

Le mentorat d'affaires

En 2007, le CLD de Beauce-Sartigan s'est doté d'un nouveau service : le mentorat d'affaires.

Pourquoi le mentorat d'affaires? Parce que service permet :

- de briser l'isolement du chef d'entreprise dans son rôle de décideur;
- de le guider dans les défis auxquels il doit faire face;
- de l'accompagner dans le démarrage ou l'expansion de son entreprise;
- d'améliorer sa compétence en gestion;
- de développer son autonomie et sa confiance;
- de bénéficier de l'expérience d'une personne déjà en affaires et qui connaît le chemin à parcourir pour atteindre le succès escompté.

Plus précisément, le mentorat d'affaires est une relation fondée sur un engagement libre et volontaire basé sur la confiance et le respect mutuel. Ainsi, une personne d'expérience, le mentor, accompagne un entrepreneur, le mentoré. Le mentor et le mentoré sont responsables du succès de la relation, clarifient leurs attentes, leurs rôles respectifs et la manière précise dont chacun contribuera à l'atteinte des objectifs du mentor.

Le mentorat d'affaires est reconnu présentement comme l'une des mesures les plus efficaces pour assurer le suivi et l'encadrement des entrepreneurs et dirigeants de tous les domaines économiques. Avec ce service, l'entrepreneur est assuré d'acquérir plus rapidement des compétences de bon gestionnaire et du même coup d'assurer le démarrage ou la consolidation de son entreprise.

Notre équipe de mentors d'affaires :

Nom	Entreprise
André Morin	Équipement Doyon
Claire Boutin	Acrylique Le-Bo
Gaston Champagne	Pharmacie Gaston Champagne
Guy Drouin	Bureautique Guy Drouin
Jacques Routhier	PRODEVCO Industries
Jean-Guy Jacques	Comptable
Jimmy Laframme	Roméo Laframme & Fils
Marc Jobin	PRODEVCO Industries
Marie-Michèle Lessard	Bu et Irma
Martin Rancourt	Image de Mark
Neil Mathieu	Auberge Benedict-Arnold
Patrick Morissette	MAB Pro I
Pierre Martel	Matiss
Pierre Morissette	Conseil national de recherches du Canada - Programme d'aide à la recherche industrielle
Régis Drouin	CDID

Cette équipe est placée sous la responsabilité de Jean-Guy Jacques qui agit comme chef mentor et Jacques Routhier comme second chef mentor.

Entre le 1er avril et le 31 décembre 2007, les résultats des activités du CLD dans le cadre du service de mentorat d'aires ont surpassé les objectifs fixés lors du démarrage de ce service.

Les principaux résultats obtenus sont :

Nombre de mentors d'aires	15
Nombre de dyades actives (objectif : 10)	14
Nombre d'employés reliés aux entreprises	73
Activités de promotion réalisées	10
Rencontres entre mentors	7
Heures investies bénévolement par les mentors	489

Il est à noter que 8 des 14 dyades (paire mentor/mentoré) sont formées d'entrepreneurs de moins de 35 ans.

Au cours des prochains mois, le service de mentorat d'aires sera ouvert aux agriculteurs suite à l'implication du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et devrait être ouvert également aux entreprises d'économie sociale.



La Politique nationale de la ruralité

La Politique nationale de la ruralité a pour objectifs de stimuler et soutenir le développement durable et la prospérité des collectivités rurales, assurer leur qualité de vie, renforcer leur pouvoir d'attraction et soutenir l'engagement des citoyens au développement de leur communauté et assurer la pérennité du monde rural.

Cette politique est concrétisée par un Pacte rural entre le gouvernement et la MRC de Beauce-Sartigan. Ce pacte engage la MRC à promouvoir le développement dans chaque municipalité rurale de son territoire et à mettre en place les conditions favorables de partenariat, d'animation et de soutien technique et financier. Le CLD contribue à la réalisation de cet engagement par le travail de son agent de développement rural.

L'agent de développement rural représente donc une des ressources professionnelles indispensables dans le processus de prise en charge par le milieu des opérations de renouveau rural, tant sur le plan de l'accompagnement technique que sur le plan de l'alimentation des débats, du fait de sa connaissance des orientations, tendances et innovations du milieu rural. Elle a joué un rôle de première importance dans la mise en œuvre et dans la concrétisation du Pacte rural.

L'année 2007 a été une année de transition dans la mise en œuvre du Pacte rural. Elle marque la fin de sa première version, celle de la période 2002-2007, et le début de la deuxième version, celle couvrant de 2007 à 2014.

Ainsi, au cours de 2007, l'agent de développement a continué de supporter les municipalités rurales de la MRC dans le développement de nombreux projets. Voici un tableau des projets supportés financièrement dans le cadre de la dernière année de la première version du Pacte rural :

Municipalité	Subvention accordée	Investissement total
MRC de Beauce-Sartigan	1 000 \$	24 875 \$
Notre-Dame-des-Pins	29 289 \$	69 694 \$
Saint-Benoît-Labre	12 908 \$	30 685 \$
Saint-Côme-Linière	12 962 \$	47 000 \$
Saint-Côme-Linière	12 134 \$	33 500 \$
Saint-Côme-Linière/Saint-Théophile	21 800 \$	39 637 \$
Saint-Éphrem-de-Beauce	8 783 \$	20 000 \$
Saint-Évariste-de-Forsyth	25 000 \$	50 000 \$
Saint-Évariste-de-Forsyth	12 022 \$	32 000 \$
Saint-Hilaire-de-Dorset	17 000 \$	32 000 \$
Saint-Honoré-de-Shenley	48 200 \$	909 667 \$
Saint-Philibert	14 400 \$	30 000 \$
	215 498 \$	1 319 058 \$

Dans son rôle d'accompagnatrice des milieux ruraux, Lise Roy a également :

- organisé une rencontre régionale de consultation pour préparer le rapport d'évaluation du Pacte rural 2002-2007 et tracer les orientations pour le Pacte rural 2007-2014 qui a réuni 51 personnes;
- tenu 52 rencontres de travail avec les différents comités consultatifs de la ruralité et les conseils municipaux de la MRC de Beauce-Sartigan qui ont réuni plus de 409 personnes.



En plus d'organiser ces activités, elle a également participé aux rencontres suivantes :

- 3 rencontres du comité d'analyse des projets de la Politique nationale de la ruralité et 4 rencontres du comité de la ruralité qui recommande les projets à la table des maires;
- 14 rencontres du comité de suivi du projet de Gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre pour les 15 communautés rurales, incluant la présentation du projet à la table des maires, l'organisation et l'animation de la conférence de presse pour la présentation du logiciel « Prévoir » et le lancement de la tournée dans les municipalités, la rédaction du communiqué de presse et l'organisation et l'animation de 3 rencontres de promotion et d'information;
- 7 rencontres du comité de suivi pour le projet d'Étude sur la diversification de l'agriculture dans la MRC de Beauce-Sartigan;
- Comité organisateur pour la tenue du colloque de l'Association des communicateurs municipaux du Québec à Saint-Georges;
- Une rencontre d'information auprès de Jagribec, le regroupement des jeunes agriculteurs de Beauce.

Elle a également siégé comme administratrice pour les organismes suivants en 2007 :

- la Ressourcerie de Beauce-Sartigan à La Guadeloupe;
- Vision Femme Beauce-Sartigan;
- le comité Agri-Rencontre de l'Union des producteurs agricoles.

Elle a aussi apporté du soutien technique pour les projets suivants :

- le projet des sentiers d'été quad;
- le dépôt d'un projet dans le cadre du fonds Produits de spécialité;
- la mise en place d'une table de concertation des gîtes touristiques de la MRC de Beauce-Sartigan.

Finalement, dans le cadre de la deuxième version du Pacte rural, l'agent de développement rural a rédigé le Rapport d'évaluation du Pacte rural 2002-2007, la liste des engagements financiers du Pacte rural 2002-2007 et le Plan de travail 2007-2014 de la MRC de Beauce-Sartigan.



La promotion touristique

Depuis sa fusion avec l'Office de tourisme et congrès de Beauce, le CLD de Beauce-Sartigan a pour objectif d'assurer la promotion touristique de la MRC et de la Beauce. Pour ce faire, la Maison du tourisme fait connaître les principaux attraits de la région, les nombreuses activités, les événements spéciaux et les services touristiques, en plus de diffuser de l'information concernant les activités régionales.

En 2007, le collège électoral « Tourisme » du CLD regroupait cent un membres en règle, dont cinq nouveaux recrutés au cours de l'année.

Accueil et statistiques

La Maison du tourisme offre des services d'information aux touristes de passage et aux gens de la MRC de Beauce-Sartigan toute l'année.

Voici un comparatif des statistiques d'achalandage en 2006 et 2007 :

	2006	2007	Variation
Actes de renseignement au comptoir, au téléphone et par Internet *	6 566	6 778	+ 3 %
Nombre de visiteurs au comptoir seulement	9 442	8 866	- 6 %
Visites annuelles sur le site Internet	118 515	175 280	+ 48 %
Nombre moyen de visites/jour sur le site Internet	325	480	+ 48 %

* Pour Tourisme Québec, un acte de renseignement est un échange d'information touristique qui se déroule entre le préposé d'information touristique et le touriste.

Représentation et partenariats

Tout au long de l'année, les employés de la Maison du tourisme ont collaboré avec les organisations suivantes pour la réalisation de différents projets :

- Festival beauceron de l'érable : Cet événement a été soutenu de plusieurs façons : la Maison du tourisme a agi comme centrale d'information pour les activités du festival et a été un point de vente pour les billets des activités et les objets promotionnels. Au niveau des communications, des invitations aux conférences de presse et aux activités ont été acheminées aux membres, partenaires et médias de la région. Enfin, lors de plusieurs activités, une ressource représentait la Maison du tourisme;
- Gala de l'entreprise beauceronne : La Maison du tourisme a remis trois distinctions lors de l'édition 2007 : le prix Coup de cœur touristique des membres, le prix Ambassadeur tourisme d'aires et le prix Personnalité touristique. Cinq entreprises touristiques ont contribué aux prix de présence par la remise de paniers de produits régionaux lors de la soirée. L'agente de communication du CLD a aussi participé au comité organisateur du gala;
- Activités diverses : Voici, en vrac, d'autres activités auxquelles ont participé les employés de la Maison du tourisme : conférences touristiques dans les écoles et organismes locaux, colloques, congrès et réunions d'aires; participation aux activités, déjeuners et dîners-conférences de nos partenaires; soupers et soirées de prestige; bourses de l'ABCQ; tournée de familiarisation des étudiants; lancements et conférences de presse de nos membres; remise de forfaits et articles promotionnels de la Beauce lors d'événements; vente de billets et d'articles promotionnels pour les membres; présence sur le comité de sauvegarde du pont couvert Perreault et à la Table des offices de Tourisme Chaudière-Appalaches.

Promotion touristique

Depuis quelques années, le CLD de Beauce-Sartigan collabore avec les CLD de Nouvelle-Beauce et Robert-Cliche à la promotion. Parmi les projets réalisés en 2007, les plus importants sont :

- Guide touristique officiel de Tourisme Chaudière-Appalaches 2007/2008 : Treize entreprises touristiques ont acheté un espace publicitaire pour un total de cinq pages représentant la région de la Beauce dans ce guide. Tourisme Chaudière-Appalaches a produit le guide touristique à 200 000 exemplaires en version française et anglaise;
- Carte touristique de la Beauce 2007/2008 : 30 000 exemplaires en français et de 5 000 exemplaires en anglais de la carte touristique de la Beauce 2007/2008 ont été imprimées et distribués à grande échelle. Plus de 102 entreprises touristiques de la Beauce ont participé à ce projet, en plus de Desjardins et des députés Janvier Grondin et Maxime Bernier;
- Publicités dans le quotidien Le Soleil : Publication d'une publicité et d'un reportage publicitaire sur la Beauce dans le cahier spécial « Cet été je visite le Québec », suivis de trois publicités en mai et juin. Aussi, publication d'une publicité et d'un reportage publicitaire sur la Beauce publiés dans le cahier « Tourisme d'automne », suivis de trois publicités en septembre;
- Renouvellement du site Internet (www.destinationbeauce.com) : En 2007, la Maison du tourisme, le CLD de la Nouvelle-Beauce et le CLD de Robert-Cliche ont mis en branle le projet de renouvellement du site Internet touristique de la Beauce. Le site Internet sera complètement renouvelé et mis en ligne au printemps 2008;
- Carte de ville de Saint-Georges : La carte de ville a été mise à jour en tenant compte des nouveaux membres et a été produite à 15 000 exemplaires. Le projet a été réalisé en partenariat financier avec Tourisme Chaudière-Appalaches;
- Calendrier mensuel des activités : La présentation de ce calendrier a été modernisée en 2007. Il a été distribué en format imprimé à notre bureau, chez nos hôteliers, dans les bibliothèques de Beauce-Sartigan et chez des partenaires et services locaux. Il a aussi été acheminé par courrier électronique et par télécopieur en plus d'être disponible sur notre site Internet;
- Articles promotionnels : En 2007, il y a eu reproduction des pochettes promotionnelles et de blocs-notes aux couleurs de la région. Ceux-ci sont remis à des touristes, groupes et congressistes afin de donner une meilleure visibilité à la Maison du tourisme et à la région. Par ailleurs, afin de satisfaire la grande demande des visiteurs, une gamme de nouvelles cartes postales a été produite par notre organisme. Celles-ci représentent des paysages et des attraits de la MRC de Beauce-Sartigan;
- Publicités estivales dans les médias locaux : En début et au milieu de la saison touristique estivale, la Maison du tourisme a fait paraître trois publicités dans l'Hebdo Régional et a fait diffuser 60 messages de 30 secondes sur les ondes de MIX 99,7. Ces activités publicitaires avaient comme objectif de faire connaître les services de la Maison du tourisme et d'augmenter son achalandage.

Outil promotionnel	Distribution totale en 2007
Carte de la Beauce (version française)	25 510
Carte de la Beauce (version anglaise)	2 700
Carte de la Ville de Saint-Georges	14 910
Calendrier mensuel des activités	8 932
Pochette promotionnelle	1 036

L'équipe du CLD en 2007



Jean Breton
Directeur général



Karen Courtemanche
Superviseure du centre
d'information touristique



Audrey Dallaire
Coordinatrice du service
de mentorat d'aires et de
la mesure STA



Claudia Fortin
Agente de communication



Anne-Marie Gilbert
Agente d'information
touristique



Marie-Claude Martineau
Secrétaire et réceptionniste



Mary Mc Collough
Agente d'information
touristique



Marie Morissette
Agente de développement
économique



Sonia Poirier
Adjointe administrative



Lise Roy
Agent de développement
rural



Sophie Vaillancourt
Superviseur du centre
d'information touristique

